



le Mot du maire

Germain Richer

Résidents de
Prévost,

Bonjour,

Au cours des dernières années, notre ville s'est considérablement transformée. À cet effet, nous devons redoubler d'efforts afin de nous adapter à cette réalité en continuelle mouvance. Nous sommes conscients que les nouveaux citoyens qui composent notre communauté enrichissent notre facteur humain qui est l'une de nos plus grandes richesses. Nous en sommes très fiers et nous devons créer une gouvernance reflétant cette nouvelle réalité.

La mise en place d'un de nos objectifs reflète cet aspect d'évolution des popula-

tions qui se ressent dans toute la région, c'est-à-dire une approche de proximité avec vous, citoyennes et citoyens. Sans le savoir, vous avez une influence sur les services que nous offrons. L'impact « citoyen » est toujours notre préoccupation et votre qualité de vie est au cœur de nos décisions.

Au quotidien, notre défi est de poursuivre cette approche de proximité tout en contrôlant adéquatement les dépenses publiques. Le résultat de notre réussite repose sur la diversification de nos services ainsi que la valeur de nos ressources humaines afin de répondre de manière plus actualisée aux besoins de la collectivité, et ce, tout en adaptant nos façons de faire.

Nous travaillons à faire les choses différemment. Conséquemment, cela aura des effets dans plusieurs dossiers de la vie

municipale ainsi que les efforts de redressements que nous ciblons depuis deux ans. Au plan de l'éthique, nous maintiendrons notre transparence concernant toutes questions d'intérêt public.

En terminant, le gage de notre réussite repose sur quelques grands principes universels que nous nous devons d'appliquer : réfléchir avant d'agir, planifier nos actions, avoir une vision à long terme et dégager un consensus au sein des membres de notre organisation avant de prendre une décision. En mettant de l'avant nos divers projets, nous constatons que notre rayonnement est principalement dû à la mise en marche de projets structurants qui ont des retombées sur le développement de notre ville et qu'un des secrets de notre succès est la force de travail de notre équipe, employés et élus, ainsi que nos bénévoles et nos partenaires.

Nouvelles du conseil

Voici un résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 13 février 2012.

- Le conseil municipal a adopté les règlements 645, 646 et 647 décrétant respectivement la réfection de l'aqueduc et le pavage des rues Ovila-Filion, Martin-Bols et Chapleau.
- Tel que prévu lors de l'adoption du budget 2011, le conseil municipal a affecté une somme de 445 000 \$ pour la réalisation en 2012 de travaux de drainage et d'égouttement, de pavage, de fossés, de rechargement granulaire et d'accotements.
- Le conseil municipal a octroyé à la firme Leroux Beaudoin Hurens et Associés (LBHA) le contrat 2011-14 relatif aux services professionnels d'ingénierie pour l'installation et la mise en opération d'un système de traitement du manganesse au poste de distribution du

Domaine Laurentien et des Clos-Prévostois.

- Dans le cadre de la mise aux normes de la station de distribution PSL, le conseil municipal a octroyé le contrat 2011-51 à la compagnie Nordmec Construction inc. Dans le cadre du même projet, la Ville a octroyé le mandat de surveillance des travaux à la firme Leroux Beaudoin Hurens et Associés (LBHA) conformément à l'appel d'offres 2011-13.
- C'est également la firme Leroux Beaudoin Hurens et Associés (LBHA), suite à l'appel d'offres sur invitation 2012-12, qui procédera à une étude préliminaire de mise à niveau, aux estimés préliminaires et aux études de faisabilité pour les stations de surpression d'eau potable Louis-Morin et Versant-du-Ruisseau (1 Et 2).
- Lors de cette séance, deux dérogations mineures ont été accordées. La dérogation mineure DDM 2012-003 visait à autoriser la construction d'une proprié-

té sur la rue du Clos-Chaumont avec un angle d'implantation de +/- 58 degrés. La dérogation mineure DDM 2012-004 visait notamment, quant à elle, à autoriser la construction d'un bâtiment commercial au 2894, boulevard du Curé-Labelle.

- En matière d'urbanisme et de zonage, le conseil municipal a adopté les règlements 601-16 et 601-18. Le règlement 601-16 vise à autoriser l'usage « public institutionnel » dans plusieurs zones situées le long du boulevard du Curé-Labelle. De son côté, le règlement 601-17 vise à modifier les superficies, les largeurs de terrains et les marges latérales minimales à l'intérieur du périmètre urbain.

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal se tiendra à l'église Saint-François-Xavier, lundi le 12 mars 2012 à 19h30.

Nouvelles

du Service loisirs, culture et vie communautaire

La vie communautaire en action...

Les activités hebdomadaires du **Club Soleil** se poursuivent : le lundi : shuffleboard et cours de danse, le mercredi : vie active et scrabble et le bingo les 21 février et 6 mars. Également au programme : soirée dansante le 10 mars à l'école Val-des-Monts. Pour information, communiquez avec Madame Suzanne Monette au 450 224-5612.

La **Mèche d'or**, vous convie au prochain souper avec danses sociales et en ligne qui aura lieu le 25 février au Méridien 74 à Saint-Jérôme (réservation obligatoire 5 jours à l'avance auprès de Céline : 450 431-1662). Également au programme, un souper à la cabane à sucre Constantin le 15 mars et un séjour à l'Étoile du Nord du 20 au 22 avril (réservation auprès de Lise : 450 224-5129). Enfin, une croisière et visite à Ottawa aura lieu le samedi 2 juin 2012 (information et réservation auprès de Nicole : 450 224-5142).

Diffusions Amal'Gamme vous présentent à l'église Saint-François-Xavier : le 25 février prochain « Alejandra Cifuentes-Diaz », le 3 mars à 15 h l'« Atelier du conte en musique » de Philippe Gélinas, le 17 mars Thierry Bégin-Lamontagne et Joanne Bégin. Surveillez la programmation 2012 via le site Internet : www.diffusionsamalgamme.com et procurez-vous vos billets à la bibliothèque.

Société d'horticulture et d'écologie de Prévost vous convie à l'église Saint-François-Xavier, le mercredi 29 février prochain à compter de 19 h 15, à une conférence de Christiane Landry sur les Semences à la volée et les toits végétaux.

L'Association des résidents du Lac Renaud vous invitent à participer à une partie de hockey sur le Lac Renaud le 18 février prochain à 13 h ainsi qu'à une après-midi plein-air, le 19 février à 13 h. Pour plus d'information, consultez leur site Internet au www.lacrenaud.org

INSCRIPTIONS

BASEBALL MINEUR 2012

Encore quelques places disponibles pour les 5 à 17 ans. Faites vite!

Jusqu'au 29 février 2012

au Service des loisirs de la Ville de Prévost
2945, boul. Curé-Labelle

Formulaire d'inscriptions disponible sur le site Internet de la Ville
Information : 450 224-8888 poste 244



SOCCER 2012

Encore quelques places disponibles. Faites vite!

Jusqu'au 29 février 2012

au local du FC Boréal
296, rue des Génévriers à Prévost
Formulaire d'inscriptions disponible sur le site Internet du club : www.fcboREAL.com
Information : 450 592-2282

OFFRE D'EMPLOI

BASEBALL MINEUR DE PRÉVOST

Recherche arbitres et marqueurs de 14 ans et plus.

Pour info: 450 224-8888, poste 244

FC BORÉAL

Recherche arbitres de 14 ans et plus.

Pour info : www.fcboREAL.com

FÊTE DES NEIGES 2012



Du 3 au 10 mars

Inscriptions

du 13 février au 2 mars

Au Service des loisirs ou en ligne au
www.ville.prevost.qc.ca

Surveillez la programmation de la Fête des Neiges dans la dernière édition du bulletin municipal et sur notre site Internet à l'adresse ci-dessus.

Venez-vous amuser avec nous !

MESSAGE IMPORTANT

La Ville de Prévost a procédé à l'expédition des comptes de taxes pour les contribuables et les propriétaires fonciers, le 3 février dernier.

Si vous n'avez toujours pas reçu votre compte de taxes vous êtes priés de communiquer avec nous au 450 224-8888, poste 225 pour nous en aviser.

CAMP DES NEIGES 2012

Dernière chance !

Du 5 au 9 mars (relâche scolaire)

Une semaine complète de camp, c'est excitant !

Journées thématiques

sortie glissades sur tubes au Mont-Avila
activités intérieures et extérieures

Inscriptions jusqu'au 24 février

en ligne ou au Services des loisirs

Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h pour 50 \$

Service de garde de 7 h à 9 h et
de 16 h à 18 h pour 20 \$

* Non-résident : 75 \$ le camp
et 30 \$ le service de garde

Pour plus d'information communiquez au
450 224-8888 poste 244 et pour le formulaire
d'inscription, consultez notre site au
www.ville.prevost.qc.ca dans la section
programmation, loisirs et camps.

À ne pas manquer!

Les Rendez-vous amoureux



Lecture des meilleures
scènes de théâtre

16 ans et plus

Samedi 10 mars 2012 à 20 h
Église Saint-François-Xavier

994, rue Principale à Prévost

Billets en vente à la bibliothèque Jean-Charles-Des Roches au coût de 20 \$